

Projet de draguage dans l'Aber Ildut : Etat initial de la zone de rejet envisagée

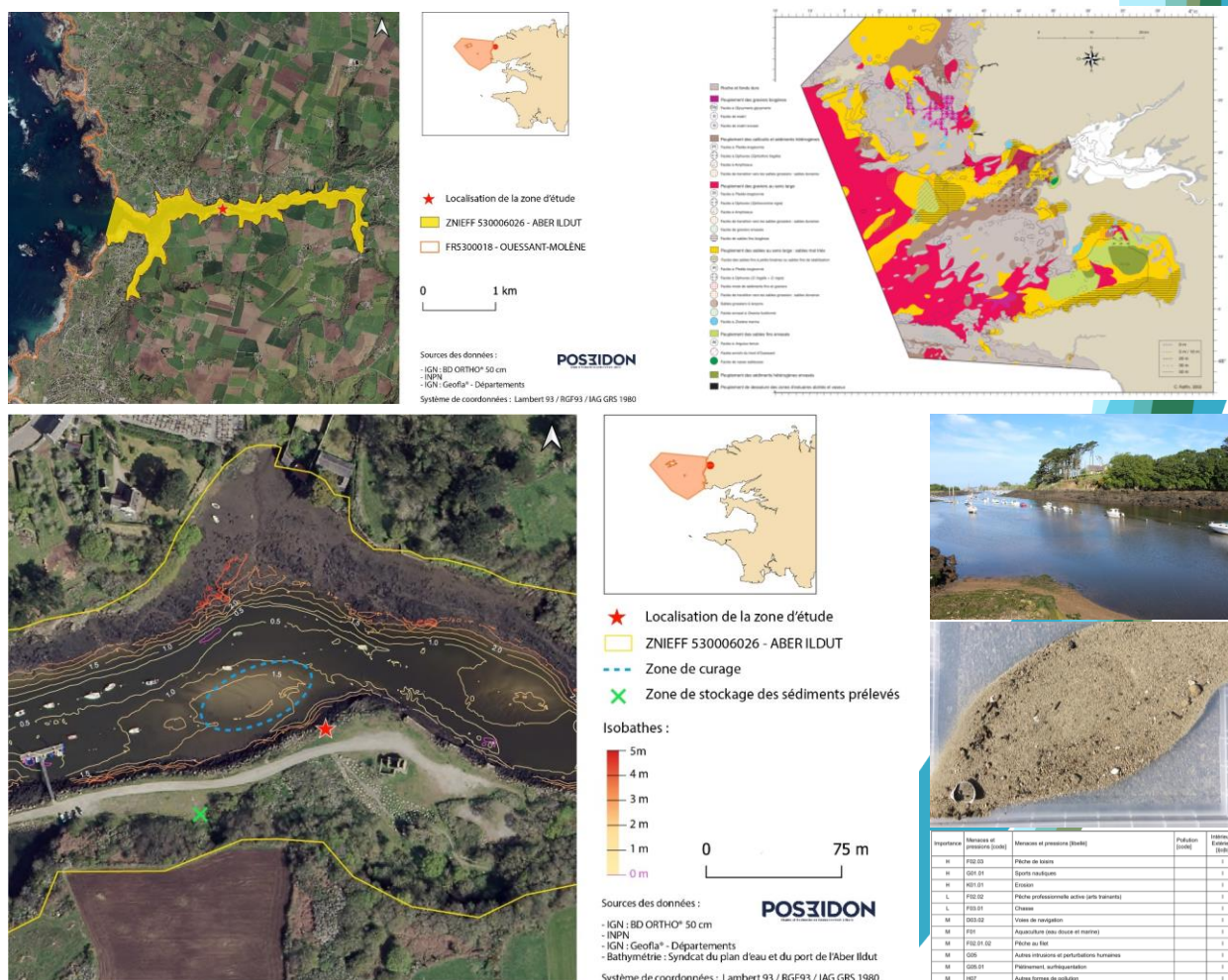
Client : Communauté de communes Pays d'Iroise

Budget : 2160 € HT

Année : 2019

Prestation : Rédaction d'un état initial

- Détermination des enjeux liés à la préservation des habitats marins, de la flore et de la faune marine au niveau de la zone draguée.
- Préciser l'impact potentiel des travaux sur les habitats et espèces déterminantes du site NATURA 2000.



Contexte : La Communauté de Communes du Pays d'Iroise a procédé à un test de curage d'environ 350m³ de sédiments sableux formant des atterrissements dans l'Aber Ildut. Les sédiments extraits ont été stockés à terre.

Suite à ces travaux et notamment du fait de concentrations en HAP dépassant les seuils N1 définis par l'arrêté du 9 août 2006, la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a été mise en demeure de réaliser un dossier de déclaration comprenant les éléments mentionnés à l'article R214-32 du code de l'environnement avant le 30 avril 2019.